

Charte du Fil TPENEWS

Prélude

Le contenu de cette charte est accepté sans réserve, dès l'inscription en tant que membre du Fil.

Merci de prendre connaissance des pages qui suivent.

En cas de désaccord avec la charte, vous ne devez pas vous inscrire.

Charte

Article 1 :

Le membre est responsable des contenus qu'il soumet à publication dans le Fil.

Les publications ne doivent pas comporter de contenus injurieux, racistes, sexuels, xénophobes, machistes, religieux ou sectaires.

L'humour est accepté.

Les images, photos et vidéos doivent elles aussi respecter les critères de publication.

Article 2 :

Le Fil est un fil professionnel et ne concerne pas les personnes mineures.

Le Fil par ses contenus est destiné aux personnes majeures.

Article 3 :

TPENEWS est un média pour les Hommes et Femmes qui entreprennent dans tous les secteurs d'activités, quelque soit le statut professionnel.

Les publications et les commentaires définissent leur auteur (e) plus qu'un profil élogieux.

C'est la qualité des publications qui génère de la notoriété pour le membre et de l'intérêt pour une prise de contact.

Article 4 :

Le membre prend la responsabilité de mettre des informations de contact dans ses publications.

Le profil des membres est confidentiel et n'est pas communiqué par la plateforme.

Charte

Article 5 :

En cas de non respect de la charte vos nouvelles publications ne sont plus publiées et toutes les anciennes sont supprimées.

En cas de non respect de la charte votre profil membre est supprimé.

Article 6 :

La qualité des publications est primordiale pour TPENEWS, pour son image et pour celle de ses membres.

Le choix d'une modération humaine des contenus des publications est un gage de respect des membres.

Rejoindre la communauté du Fil, c'est accepter ce choix et le délai de publication qu'il génère.

Article 7 :

L'inscription entraîne l'acceptation automatique de la Charte.

TPENEWS met à disposition un canal de communication, le membre qui soumet une publication reconnaît que TPENEWS ne lui est redevable d'aucune rémunération, dédommagement, redevance sous quelque forme que ce soit pour le contenu qu'il publie.

TPENEWS décline toute responsabilité et ne peut être tenue responsable de l'origine des publications qui lui sont soumises.

Le membre engage sa responsabilité civile et juridique pour les contenus qu'il publie, et quand il n'est pas l'auteur de tout ou partie du contenu, il s'engage à respecter les droits d'auteur, droits d'image, à ne pas faire de plagia, à en citer l'origine, indiquer les auteurs ou à mettre ou donner accès au contenu d'origine dans son intégralité,

Charte établie le 8 janvier 2021.